

**Sommaire**

**p.1 et 2 : L’édito** / **p.3 à 5 :** **Place au débat**/ **p. 6 et 7 : Actu sociale / p.8 Coup de gueule**

***L’ÉDITO***

Depuis le 17 novembre, donc près de 2 mois ½, un grand mouvement populaire revendicatif, revêtant une forme toute nouvelle, traverse la France. Il bénéficie, malgré le pilonnage de médias à la solde de la macronie, d’un large et durable soutien des Français.

Pourtant tout est fait pour le discréditer, particulièrement par la mise en exergue de quelques « leaders » -désignés comme tels par quelques « journalistes » ou officines gouvernementales- aux prétendues accointances d’extrême droite. N’est-on pas allé jusqu’à ce que certains, à gauche, militants, partis ou syndicats, déboussolés par cette révolte spontanée, affichent leur méfiance, quelquefois leur rejet ? Heureusement cette période est derrière nous.

Comme pourrait-il en être autrement ? Les revendications des « Gilets jaunes (GJ) » nous sont familières. Elles portent une profonde fibre sociale. Exprimées par des mots et des expressions qui ne sont pas les nôtres car les GJ ne sont que rarement de milieux militants, elles concernent les salaires et le pouvoir d’achat, les taxes, l’ISF et la justice fiscale, l’aménagement du territoire, les transports et les services publics de proximité. Elles exigent également reconnaissance et dignité.

Sont-ce des revendications de droite ? Bien sûr que non ! Certes il y a des infiltrations mais ce ne sont que des manœuvres ; évitons d’en faire des généralités, ce n’est pas rendre service à ce mouvement, mais c’est faire le jeu de Macron. Par contre, c’est vrai qu’ils n’ont guère confiance en la gauche ; après tant de trahisons, on peut comprendre. A nous de revenir à la hauteur.

L’autre voie employée pour discréditer les GJ passe par l’accusation systématique de violence. D’abord, même si à RESO, nous ne tomberons jamais dans « l’anti-police » systématique, nous ne pouvons passer par pertes et profits l’attitude inadmissible d’une poignée de policiers qui déshonorent leur profession par leur conduite. Et surtout nous affirmons que les plus hautes autorités se discréditent par leur gestion des manifestations. Ensuite, oui, il y a eu des débordements à Paris, 2 samedis de suite, et dans quelques grandes villes de province. Une observation honnête y relève toute de suite l’infiltration des mêmes casseurs savamment utilisés, dans le mandat précédent, pour déconsidérer les manifs contre la loi El Khomri. On connait désormais bien cette tactique du pouvoir. On a aussi eu affaire aux perturbateurs dits de l’ultragauche, souvent issus de milieux bourgeois, bien éloignés des difficultés salariales et venus se donner le frisson en « cassant du flic ». Plus grave, les identitaires de l’extrême droite, racistes et antisémites, ont essayé de dévoyer le mouvement.

Qu’a-t-on constaté ? Que, très majoritairement, ils ont été rejetés par les vrais « Gilets jaunes », ceux issus du peuple et qui se relaient pour occuper les ronds-points et participer aux manifs du samedi que le gouvernement n’arrive pas à stopper.

*(suite page 2)*

***L’EDITO (suite)***

Face à cette exigence populaire, quelle a été l’attitude de Macron ? D’abord le silence dans lequel il s’est muré pendant plus d’un mois, laissant ses sbires monter au créneau… avec plus ou moins de réussite. Si Edouard Philippe a la capacité de défendre avec calme une politique qui est presque quasi unanimement rejetée, il en est autrement des 2 fantassins de la macronie qui ont aligné gaffe sur gaffe.

De Castaner à Griveaux, ce ne sont qu’étalages péremptoires de suffisance, d’incompétence et de mépris, qui leur reviennent d’ailleurs comme un boomerang.

Le 1er discours de Macron apparaitra comme complètement déconnecté de la situation. Très vite, ses propos sont décryptés pour ce qu’ils sont : de l’enfumage. Je l’avais évoqué dans mon édito de décembre 2018 : fausse augmentation du SMIC, des miettes pour les retraités, cadeau au patronat à travers la défiscalisation des HS, larmes de crocodile sur la disparition –qu’il organise- des services publics.

La clique s’apercevra assez vite que le peuple n’a pas été dupe et maintient son soutien au mouvement. Il cherche alors une autre réponse. Elle sera double.

D’abord l’organisation du « Grand débat national ». Si la situation n’était pas aussi grave pour notre pays, on en rirait ! Griveaux, le clown suffisant, y va tout de suite de sa déclaration : « Le grand débat ne doit pas être le prétexte à détricoter ce qui a été fait ». Mais, M. Griveaux, c’est ce qui a été fait qui a mis la France dans la rue et sur les ronds-points ! Peu importe, affirme-t-il : « les transformations engagées doivent se poursuivre ». Mais alors, pourquoi nous demandes-tu notre avis, rigolo ! Et s’il ne s’agissait que de cet irresponsable, mais Macron lui-même, alors que la justice sociale et fiscale est une des premières exigences, rappelle que « l’ISF ne sera pas rétablie ». Bref on peut parler de tout sauf de l’ISF, du SMIC, de la CSG, des retraites, de la sécurité sociale, de la justice fiscale, du RIC… Pire, alors que le besoin de services publics de proximité est constamment mis en avant, particulièrement dans les territoires ruraux oubliés et les périphéries urbaines délaissées, il ose demander quels services publics il faut supprimer ! L’autiste Macron n’a-t-il pas vu les mobilisations contre les fermetures des maternités, des classes d’écoles, des bureaux de poste, des hôpitaux de proximité, des gares et des lignes SNCF ? A-t-il vu une seule manif pour en demander la suppression ?

On a l’habitude de considérer que les Français, interrogés par référendum, ne répondent pas à la question qui leur est posée mais à celle que, eux, ils posent. S’ils veulent jouer avec Macron à ce grand débat, c’est la bonne méthode !

Deuxième angle d’attaque de la riposte macroniste, ce que j’appellerais l’essai de stratégie du chaos. Oui, on peut se poser des questions sur ce que veut un pouvoir qui méprise aussi ouvertement son peuple et l’insulte tous les trois-quatre matins. Et en rajoute régulièrement : la dernière en date de Macron, après les « gaulois réfractaires » et le « pognon de dingues », étant de déclarer que les gens en difficulté ont besoin d’être « responsabilisés » car « beaucoup déconnent »…

Que cherche un Président, le plus mal élu de la 5ème république, qui, au moment où le peuple crie son désespoir, reçoit 150 patrons de multinationales ? Que cherche un gouvernement qui, face à un peuple qui dénonce toutes les formes d’injustices, protège Benala et Carlos Ghosn ? Que cherche un ministre de l’Intérieur qui met le feu dans les manifs ? Que cherche une ministre de la justice qui demande l’identification des donateurs d’une cagnotte ? Que cherchent des élus LREM dont les déclarations à l’emporte-pièce ressemblent à des « fakes » ? Que cherchent des soutiens du pouvoir qui se répandent en propos indignes, tels Bernard Henri-Lévy ou Luc Ferry ? Quel est le but de tant de provocations ?

Ou bien est-ce vraiment une simple et tragique incompétence et une totale méconnaissance de l’histoire de notre peuple et des réalités qu’il vit ?

Alors que ce qui est au cœur de ce mouvement populaire, c’est la question sociale, il est d’un autre temps que le pouvoir y réponde par des atteintes graves à la démocratie et attise l’incendie social en ignorant les réalités.

Qui sème le vent récolte la tempête.

**Marinette BACHE**

**PLACE AU DÉBAT**

**L’EUROPE ET LA PROTECTION SOCIALE**

*Par Jean-Claude CHAILLEY*

Formellement, **dans le traité de Lisbonne, la retraite et la santé** ne font pas partie des compétences exclusives de l’Union européenne (UE), ou des compétences partagées avec les Etats : elles ne figurent pas dans les articles TFUE 3 et 4 qui les définissent.

**Elles seraient donc de compétence nationale.**

* C’est largement **un affichage** tourné de 1000 manières par le Pacte budgétaire (TSCG), two pack, six pack, semestre européen….
* **La raison de les déclarer de compétence nationale, c’est qu’attaquer frontalement la protection sociale a toujours été un casus belli majeur dans de nombreux pays**, **à même de faire capoter la ratification de tous les traités européens.** Michel Rocard**: *«****Avec la réforme des retraites, il y a de quoi faire sauter 10 gouvernements».*
* **L’UE a donc choisi le double langage, qui est sa marque de fabrique.**
* Tous les textes européens incluent le rappel des « valeurs », des préoccupations sociales, démocratiques, environnementales… et la pratique est inverse.
* Le double langage a une nécessité : il faut donner des arguments aux partis de gauche ou écologiques pour justifier leur participation avec la droite à la Commission européenne (CE), permettre le soutien de la Confédération Européenne des Syndicats (CES)… Quant à la droite, Business Europe (patronat européen, président Gattaz),… ils ont pour eux la pratique.

**Nous prendrons plus particulièrement l’exemple des retraites.**

Au moment du vote du traité de Lisbonne qui déclare la protection sociale compétence nationale, il y a bien longtemps que l’UE est active dans le champ de la protection sociale.

* 1957 : le traité de Rome demande *« une collaboration étroite entre Etats membres, notamment dans les matières relatives à l’emploi, droit du travail et conditions de travail, formation et perfectionnements professionnels,* ***sécurité sociale, protection contre les accidents du travail et maladies professionnelles, hygiène du travail****,* ***droit syndical*** *… » ;*
* 1992 : fortement contesté, le traité de Maastricht est très prudent sur la santé. Mais il a des armes pour tourner le problème : les critères budgétaires, la « subsidiarité »… ;
* 1993 : réforme Balladur des retraite ;
* 1995 : réforme Juppé de la Sécurité Sociale ;
* Mars 2001, Sommet de Stockholm : *« Le vieillissement de la population appelle des* ***stratégies claires*** *permettant d'assurer une couverture suffisante des systèmes de* ***pension ainsi que des systèmes de soins de santé et de soins pour les personnes âgées*** *tout en préservant la viabilité des* ***finances publiques…*** *Exploiter pleinement**les possibilités qu'offre la méthode ouverte de coordination, notamment en ce qui concerne* ***les pensions****, en tenant dûment compte du principe de* ***subsidiarité****».*
* **La protection sociale est déclarée « subsidiaire », c’est-à-dire que le rôle des Etats se limite au choix des moyens de mise en œuvre des décisions de l’UE.**
* Juillet 2001**: »** *Les réformes des systèmes de pension constituent* ***un élément central d’une stratégie de modernisation de la protection sociale****… Les systèmes de pension… ont une forte incidence sur le* ***fonctionnement de l’ensemble de l’économie*** *et notamment les marchés du* ***travail*** *et des* ***capitaux****. »* **(les retraites sont déclarées de « forte incidence » pour les marchés du travail et… des capitaux. Tout un programme  !)**
* 2003 : réforme Fillon.
* 17 décembre 2003**:** *« la Commission demande … à la France de mettre un terme à la discrimination à l'encontre des fonds de pension étrangers »,*ce qui fut fait.
* 2008 : rapport de synthèse : « *Des réformes globales sont nécessaires…* *dans certains Etats membres* ***les fonds de pension privés fournissent une importante contribution pour résoudre les défis démographiques et de soutenabilité des pensions… ».***
* La pression pour développer les fonds de pension s’accroît.
	+ 2008 : réforme Fillon
* 2010 : livre vert des retraites.
	+ 2010 ; réforme Sarkozy.
* 2012 : **Livre blanc des retraites, suite aux recommandations du livre vert :**

*« Ces dix dernières années, les réformes des systèmes de retraite ont bien progressé... Cependant, des* ***réformes supplémentaires*** *sont nécessaires dans de nombreux cas »*

*a) adapter* ***l’âge de la retraite*** *pour tenir compte de l’augmentation de l’espérance de vie ;*

*b) limiter l’accès aux régimes de* ***retraite anticipée*** *… ;*

*c) favoriser* ***l’allongement de la vie professionnelle****… en développant les possibilités d’emploi pour les* ***travailleurs âgés*** *… »*

*d) égaliser l’âge ouvrant droit aux prestations de retraite pour les hommes et les femmes* (c’est **contre les femmes** qui dans certains pays peuvent partir en retraite avant les hommes) ;

*e)* ***encourager le développement de l’épargne-retraite complémentaire***(\*) *afin d’accroître les revenus des retraités* (sic) ;

 (\*)Epargne retraite c’est le nom politiquement correct des fonds de pension car le terme fonds de pension, « ça fâche ! » (Bruno Le Maire) ;

* **Tous les ingrédients des contre réformes y sont : prendre sa retraite toujours plus tard, avec une pension plus faible, complétée par l’épargne retraite/capitalisation. La retraite à points est le modèle.**

 2017, 2018… ***L’UE est ne train d’adopter un règlement européen sur un produit paneuropéen d’épargne retraite dans le contexte plus large des efforts pour bâtir l’Union des marchés de capitaux* ».**

* 2018 – 2019 : le projet de loi Pacte prévoit le développement de l’épargne retraite

Noter que les fonds de pension sont destructeurs de l’économie mondiale par les taux de profits exigés pour verser les pensions… sauf lorsqu’ils font faillite.

* 2019 : l’Agirc et l’Arrco sont fusionnés en 1 seul régime, lui-même menacé de disparition par la réforme à points.

**L’Union européenne s’est donc toujours intéressée à la protection sociale, en ce qui concerne la France à la remise en cause de la Sécurité Sociale d’Ambroise Croizat.**

* **Ce qui est nouveau, c’est que la pression s’accroit et qu’elle se dote des instruments nécessaires pour faire mettre en œuvre les réformes… et rendre tout retour en arrière fort problématique, voire impossible, dans le cadre des traités (\*\*).**

 **(\*\*)** Remarque**:** cet article se place dans le cadre des législations européennes actuelles qui finissent toujours par s’appliquer puisque les Etats y ont participé ou les ont acceptées, et qu’elles sont partie intégrante du droit national.

Il n’a pas pour objet d’entrer dans le débat sur la désobéissance, la refondation des traités, …

**L’Union européenne a un projet dans le champ de la protection sociale.**

**Elle a des raisons, des moyens d’action.**

**Le projet, c’est les 3 piliers (pillar en anglais, parfois traduit par socle,** par exemple le « pillar of social rights : socle européen des droits sociaux).

**1er pilier : un socle minimaliste, un « filet de sécurité sociale »** (Agnès Buzyn) **. Pour la France, socle fiscalisé de plus en plus,** pour réduire les cotisations sociales « patronales » et obliger à développer les 2 autres piliers, notamment le 3ème**.**

**2ème pilier : Un niveau collectif entreprises, plan d’épargnes entreprises…** avec aides fiscales et sociales, substitution aux augmentations de salaire**.**

**3ème pilier : épargne ou complémentaires individuelles.**

Ces 3 piliers s’appliquent aux retraites comme à la santé…

**L’union européenne a des raisons :**

* **Il s’agit de gros budgets** : France : **Sécu 500 Milliards, protection sociale 700 Milliards**. Les budgets protection sociale, y compris les cotisations sociales (\*\*\*), notion inconnue de l’UE, sont inclus dans l’ensemble des budgets. Ils font partie des **« prélèvements obligatoires », donc tombent dans la compétence économique de l’UE.**

(\*\*\*) Pour l’UE la partie socialisée du salaire est considérée comme un impôt. Au nom de la baisse du « coût du travail », les cotisations, notamment la part dite « patronale », passent de plus en plus sur diverses formes de fiscalité, notamment la CSG qui a eu une augmentation foudroyante de 0 à 125 Milliards et s’ajoute à l’impôt sur le revenu (75 Milliards ).

* **La « libre circulation des personnes », « l’achèvement du marché intérieur européen », et plus encore l’euro, exigent bien davantage de convergence économique et sociale**.

Or, produit du Conseil National de la Résistance, des luttes incessantes depuis 1945, la France malgré des reculs reste 5ème de l’UE en coût horaire du travail (salaire + « charges » sociales) en 2016 : France : 35,60 € ; Bulgarie : 4,40 € ; moyenne zone euro : 29,80€.

* **La convergence est notamment le but du socle européen des droits sociaux** adopté le 17 novembre à l’unanimité des Etats membres, de la Commission européenne (CE), du Parlement européen (PE), avec soutien de la CES. Ce socle inclut la protection sociale.
	+ *« Le socle européen des droits sociaux est un ensemble de principes et de droits essentiels pour doter l’Europe du 21e siècle de marchés du travail et de* ***systèmes de protection sociale*** *qui soient* ***équitables*** *et qui fonctionnent bien .*
* C’est au nom de **« l’équité », notion opposée à l’égalité, à la solidarité, que Macron entend imposer la réforme à points (1).**
* Site UE : **« *Les pensions*** *sont un domaine prioritaire du*[***Semestre européen***](https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/file_import/european-semester_thematic-factsheet_adequacy-sustainability-pensions_en.pdf)*, le cycle de* ***coordination économique*** *de l’UE, compte tenu de leur importance pour le bien-être des Européens et pour la viabilité des finances publiques*. »

**L’Union européenne a des moyens d’action :**

**LE SEMESTRE EUROPEEN, « gouvernance européenne renforcée »**

* C’est un cycle qui démarre en novembre… *En ce qui concerne* ***les retraites****: « Le vieillissement de la population en Europe est un défi pour* ***les systèmes de retraite, de soins de santé et de soins de longue durée****…. Cette situation nécessitera des* ***mesures supplémentaires…***
* *« Dans le cadre du Semestre européen, les États membres* ***alignent******leurs politiques économiques et budgétaires sur les règles et les objectifs arrêtés au niveau de l'UE****.*
* *Le Semestre européen s'articule autour de****trois axes****de* ***coordination*** *des politiques économiques :*
* ***les réformes structurelles…***
* ***les politiques budgétaires…****conformément au pacte de stabilité et de croissance;*

**Rappel : les critères** sont un déficit inférieur à 3 % et surtout un déficit **structurel** (c’est-à-dire hors aléas conjoncturels) inférieur **à 0,5 %** et le retour à une dette de 60 % maxi du PIB.

* *la prévention des****déséquilibres macroéconomiques excessifs****.*

Calendrier (principales phases) :

* + En novembre, *« Les États membres reçoivent des…"orientations"*
	+ En avril, les Etats « *soumettent leurs programmes d'action ("****programmes nationaux de réforme" et "programmes de stabilité ou de convergence") q****ui sont évalués au niveau de l'UE.*
	+ *À l'issue de l'évaluation de ces programmes, les États membres reçoivent des recommandations individuelles….*
	+ Juin : les programmes sont adoptés formellement en Conseil européen. Ils ont donc caractère d’engagement réciproque de tous les Etats
	+ Automne***: Les États membres sont censés tenir compte de ces recommandations lorsqu'ils établissent leur budget pour l'année suivante****…*.
* Comme on sait, la CE veille à ce que les engagements soient tenus.
* **La seule limite aux réformes, disait un ancien président de l’UE, c’est la crainte de mobilisations incontrôlables.**

**Le semestre européen est une arme puissante de destruction des droits sociaux**,...

On a tort de trop souvent s’en désintéresser et de découvrir bien tard les coupes budgétaires de l’ONDAM ou que les retraites ne sont revalorisées que de 0,3 %, que des contre réformes s’accumulent (Ordonnances travail, retraite, CAP22, Santé, perte d’autonomie, Unedic ..).

**Les retraites sont en principe une compétence nationale. Nous avons vu comment l’UE tente d’imposer ses réformes dans tous les pays.**

**La réforme à points des retraites de « l’européen » Macron s’inscrit totalement dans la politique européenne.**

**Cette réforme, abandonnée par Nicolzs Sarkozy ; ne doit pas davantage voir le jour sous Emmanuel Macron. Il doit la retirer !** (1).

**-------------------------------------------**

1. Voir http://www.resistancesociale.fr/spip.php?article3120

**ACTU SOCIALE**

**L’avenir de l’hospitalisation publique en France**

*Par Aure BERRI*

Il n’échappe à personne que l’hospitalisation publique est soumise à de drastiques contraintes budgétaires entrainant suppressions de postes, fermetures de lits, quand ce n’est pas de services entiers et même d’hôpitaux.

Le gouvernement, à travers son bras armé, les ARS, a même passé la surmultipliée : aujourd’hui, il n’est pas rare qu’on ferme des services entiers – maternités souvent mais également urgence et chirurgie - alors que les comptes prouvent leur parfaite viabilité, y compris sur le plan comptable.

Comment peut-on s’en étonner, alors que FO avait déjà, en juin dernier, dénoncé le projet d’économie de 1,2 milliard d’euros évoqué dans les sphères gouvernementales. La Fédération Hospitalière de France avait déclaré avoir la même analyse que le syndicat. Ce 1,2 milliard, divisé par le salaire annuel d’un aide-soignant, aboutit à la suppression de 30 000 postes. Certes, ce calcul est fait « à la hâche » et il ne s’agirait pas que de soignants mais également de postes d’ouvriers, d’administratifs, de personnels d’entretien… sans lesquels, rappelons-le, le service public hospitalier ne peut pas vivre !

Alors, pour répondre à ces impératifs, il faut fermer. Fermer. Fermer partout où on peut.

Pour l’instant, en première ligne de mire, ce sont les maternités. Résistance Sociale a déjà évoqué dans ses colonnes, le combat remarquable mené contre la fermeture de la maternité de l’hôpital du Blanc (36) par les collectifs et les élus autour de la maire, Annick Gombert. Leur action continue et ils ont déposé une requête en référé auprès du tribunal administratif de Limoges contre l’arrêté de fermeture.

Mais on peut citer également :

-le danger qui plane au-dessus de la maternité de Bernay (27). E. Macron a été obligé, lors de sa mise en scène du « grand débat » à Bourgtheroulde, de lâcher un peu de lest, les maires normands ne manquant pas de l’interpeler et de lui démontrer la fausseté des chiffres qu’il assénait avec son arrogance habituelle. Mme Buzyn est donc mandatée pour rouvrir ce dossier.

-à Thann (67), usagers et personnels s’organisent afin d’empêcher la fermeture de la maternité qui suivrait celle du service d’urgence. Il s’agit là, comme au Blanc, de dépecer progressivement l’hôpital local au profit de celui de Mulhouse.

-autre dépeçage en cours, celui de l’hôpital de Creil au profit de celui de Senlis ; et pour cela on hésite devant aucune absurdité : il s’agit de fermer une maternité de niveau 3 où naissent chaque année 1500 enfants. Et on a déjà fermé, dans ce même département de l’Oise, la maternité de Clermont-de-l’Oise …

-la maternité de Guingamp (22) est sur la sellette, même si prudemment la décision a été renvoyée à après les prochaines municipales. La tactique employée à Guingamp ressemble à celle utilisée au Blanc : faire artificiellement baisser le nombre de naissances, invoquer la « sécurité », surseoir aux recrutements compétents et nécessaires. Ce manque de personnel est d’ailleurs vigoureusement dénoncé par le collège national des gynécologues et obstétriciens français… et ne concerne pas que le personnel médical !

-la maternité d’Altkirch dans le Haut-Rhin est également menacée. Là aussi, négociations ? que nenni ! On ne remet pas en cause les décisions et les chiffres –sortis on ne sait d’où- de l’ARS et de la direction du Groupe hospitalier de Mulhouse.

-fermeture prévue aussi pour la maternité de l’hôpital de Mayenne où ont lieu plus de 700 accouchements annuels ; une absurdité.

La 2ème phase concerne soit les services d’urgence, soit les services de chirurgie. Quand on aura supprimé ces 2 services, à quoi tiendra l’hôpital ? Bon à fermer !

Dans le collimateur, la chirurgie du Blanc (36) déjà fermée les week-end (après on viendra nous dire : vous voyez bien les chiffres !). Dezice (58), est visé de la même manière.

A Cherbourg, ce sont 190 postes qui vont être supprimés. L’hôpital de Gisors (27) vient tout juste de gagner un sursis… Pour combien de temps ? Le comité de défense appelle à la vigilance.

Tout cela pour aboutir à quoi ? Pour permettre l’exécution du plan encore dans les cartons de la ministre de la santé qui achèvera de tuer l’hospitalisation publique française :

- 1seul centre hospitalier universitaire par région

- 1 seul centre hospitalier régional par département

- des hôpitaux locaux supprimés au profit de ce qui est appelé « hôpital de proximité » mais qui ne sera qu’un dispensaire amélioré, sans lits.

- des centres de périnatalité incapables d’assurer des accouchements.

Les « Gilets jaunes » révèlent la colère de ne plus être des citoyens à part entière dans une grande partie du territoire national. Eh bien, ce n’est que le début du combat !

**ACTUALITE SOCIALE (suite)**

**Appel commun des OS de la Fonction publique**

***Au moment où Macron dans son show de lancement du « grand débat » devant un aéropage de maires sélectionnés –et malgré tout réticents !-  réaffirme qu’il ne changera rien à sa ligne politico économique, la déclaration commune de 8 organisations syndicales de la Fonction publique est particulièrement bienvenue. RESO la publie ci-dessous.***



Les organisations syndicales CGC, CFDT, CFTC, CGT, FA FP, FSU, Solidaires, UNSA représentatives de plus de 5 millions d’agent-es, s’inquiètent de l’avenir promis à la Fonction publique par le gouvernement et lui demandent d’entendre leurs revendications.

Face aux inégalités sociales et territoriales, au sentiment d’abandon d’une grande partie de la population, la Fonction publique a un rôle important à jouer. Sans les agent-es, qu’ils soient dans le versant de l’État, celui de la Territoriale ou de l’Hospitalière, les missions indispensables des services publics au service des usagers ne peuvent pas être rendues, l’isolement est renforcé et les inégalités grandissent. C’est pourquoi, à l’inverse des suppressions d’emplois et d’un recours accru au contrat prévus par le gouvernement, les organisations syndicales jugent indispensable la création d’emplois statutaires dans tous les services qui en ont besoin. Elles exigent également une revalorisation salariale de toutes et tous les agent-es. Au quotidien, ils travaillent au service de l’intérêt général et font vivre ces services publics de qualité sur l’ensemble du territoire. C’est d’autant plus urgent que, depuis son arrivée, le gouvernement a accumulé des mesures négatives à leur encontre (gel de la valeur du point d’indice, mauvaise compensation de l’augmentation de la CSG, rétablissement du jour de carence…).

Au moment du grand débat national, où il sera notamment question de la réorganisation de l’État et des
services publics, les organisations syndicales demandent au gouvernement la suspension du projet de loi relatif à la Fonction publique et des processus engagés sur la réforme de l’État.

Elles lui demandent l’ouverture de négociations visant à renforcer la Fonction publique et les droits et garanties de ses personnels.

Attachées aux principes qui sont ceux de la Fonction publique, au Statut général des fonctionnaires, et statuts particuliers qui représentent une réelle garantie d’égalité entre usagers, elles appellent à conforter le modèle social de notre pays. C’est pourquoi, les organisations syndicales engagent d’ores et déjà diverses initiatives pour permettre à toutes et tous les agent-es d’intervenir et d’agir afin de peser sur les choix du gouvernement.

Elles se retrouveront à la fin du mois de janvier pour examiner la situation et envisager les initiatives nécessaires.

Les organisations syndicales appellent le gouvernement à changer d’orientation pour que soient confortés la Fonction publique, ses missions et le rôle des agent-es.

Les Lilas le 15 janvier 2019

**COUP DE GUEULE**

**France Stratégie ou la stratégie du chaos**

*Par Yves MESCOFF*

Alors que les Gilets Jaunes, soutenus par une majorité de la population, crient partout leur besoin de solidarité, de pouvoir d’achat et de services publics, on apprend que France Stratégie, un think tank gouvernemental, a réfléchi à des scénarios censés permettre de diminuer de trois points de PIB le montant des dépenses publiques. Non, il ne s’agit pas de revenir sur le CICE ni sur l’exonération des cotisations sociales des entreprises, mais bien de couper dans les dépenses. Plusieurs solutions sont ainsi proposées comme la réduction des aides sociales, des dépenses de santé et de retraites ou le rognage sur les dépenses de fonctionnement voire la diminution par 2 des subventions aux collectivités territoriales. Cette obsession de vouloir réduire les dépenses publiques n’est pourtant pas justifiée économiquement comme le répétent régulièrement des économistes comme David Cayla ou les économistes atterrés. D’abord parce que le déficit est purement imaginaire (il n’y aurait pas de déficit si l’Etat empruntait au Trésor comme avant la réforme Giscard) et que la barre de 3% de Maastricht n’a aucune réalité économique. Ensuite, parce que les dépenses publiques sont une nécessité pour maintenir la cohésion sociale. Certes, France Stratégie reconnaît que l’objectif affiché de réduire celles-ci de 3 points de PIB est ambitieux mais rien n’est dit sur les conséquences que cela entraînerait pour les Français. Cela ressemble fort aux remèdes imposés à la Grèce. Et pour quels résultats ? Plus de pauvreté, plus de chômage assurément. Moins de services publics aussi alors que la politique menée depuis 30 ans ne fait que distendre de plus en plus le lien social. Certes, la politique de Macron est toute tournée vers une seule chose : la satisfaction des plus riches. La mise en place d’un débat national, dont chacun a compris l’inutilité, comme son refus obstiné de rétablir l’ISF, montre qu’il n’est pas là pour répondre aux attentes de nos concitoyens. Pour autant, si la réponse aux revendications sociales des Gilets Jaunes devait être une accentuation de la politique antisociale menée depuis 2017, cela ne pourrait conduire qu’à exacerber les tensions dans notre pays. Jusqu’à présent, les appels à une grève générale ont eu peu d’écho. Il n’est pas dit que cela va continuer. L’hostilité initiale des Gilets Jaunes envers les syndicats commence à s’estomper. On a pu jusqu’ici déplorer quelques débordements mais dans l’ensemble les manifestations se déroulent dans le calme malgré les provocations de la police. A force de n’être pas entendus, le calme pourrait se transformer en tempête. Pas sûr qu’au final quelqu’un y ait à y gagner si ce n’est peut-être l’extrême-droite. Il est plus que temps que la raison l’emporte et que le Président comme son gouvernement se remettent en cause. Sinon d’autres le feront à leur place !

**Vous aussi, refusez la rÉsignation,**

**adhÉrez À RÉsistance Sociale !!!**

NOM …………………………… ………. PRENOM : …………………………………

ADRESSE : ………………………………………………………………………………………..

…………………………………………………………………………………………………………

TEL : …………….…................ Portable : .............................................................

E-mail : …………………………………....................................................................

□ J’adhère à RÉSO et je verse 10 euros

□ Je m’abonne au bulletin « Résistance Sociale » et je verse 5 euros

□ Je souhaite diffuser le journal autour de moi. Adressez-moi ……… exemplaires par envoi.

**À retourner à :** RÉSO 121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

(chèque à l’ordre de Résistance Sociale)

Le bulletin Résistance Sociale est une publication
de RESO, association loi 1901

**Siège social** :

121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

Tel : 06 33 82 05 15

**Site Internet** : www. resistancesociale.fr

Courriel : webmaster@resistancesociale.fr

Présidente de RESO et directrice
de la publication :

**Marinette BACHE**